



JEUNESSE

Le portail famille élargit ses fonctionnalités

Une dématérialisation de vos démarches jeunesse et vie scolaire 3-11 ans

Publié le 20 juin 2020

Très pratique, le portail famille vous permet de planifier les activités de vos enfants en un clic! Une simple inscription suffit et vous pouvez, 7/7 jours et 24/24 heures, depuis n'importe quel ordinateur.

A compter du 19 juin 2020, le portail famille centralise vos démarches jeunesse et vie scolaire pour les 3 – 11 ans.

Le portail famille se substitut désormais aux formulaires papiers préexistants.

Avec ce nouveau service, vous pouvez :

- > Mettre à jour à tous moments vos données personnelles et familiales ;
- > Lier des pièces jointes à votre dossier ;
- > Trouver les règlements scolaires : restauration scolaire et activités éducatives municipales ;
- > Retrouver l'actualité liée à la vie scolaire et au fonctionnement des écoles ;
- > Être alerté directement par courriel dans des situations exceptionnelles (COVID-19).

Restauration scolaire:

- > Définir votre type d'abonnement, en début d'année : 1, 2, 3 ou 4 jours par semaine ;
- > Modifier votre abonnement, en cours d'année ;
- Inscrire votre enfant en repas occasionnel;
- Modifier les réservations des repas en cas d'absence justifiée (aux conditions prévues par le règlement intérieur de la restauration scolaire);
- > Consulter les menus des restaurants scolaires ;
- > Accéder à votre facturation : vous trouverez le lien de redirection vers l'application Bon'App .

Actions éducatives municipales :

- > Inscrire/réserver la participation de votre enfant à la chorale « Le Chœur des p'its Bôlois » pour les cours hebdomadaires de chants et les représentations publiques;
- Modifier ces réservations en cas d'absence justifiée (aux conditions prévues par le règlement intérieur du temps périscolaire municipal).

Ateliers linguistiques (MISS et Italien) :

https://www.labaule.fr/information-transversale/actualites/un-nouveau-portail-famille-5563?

> Retrouver les liens de redirection vers le site internet de la ville pour toutes les informations utiles et le téléchargement des formulaires d'inscription à retourner par mail : inscriptionscolaire@mairie-labaule.fr



VILLE DE LA BAULE

Ville de La Baule Escoublac Hôtel de Ville 7, avenue Olivier Guichard 44500 La Baule-Escoublac

3 02 51 75 75 75

